

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 13 avril 2026

Nadine Annelot réélue Présidente de la filière 2 Roues de Mobilians

À l'occasion de son Assemblée générale, Mobilians a procédé au renouvellement de la gouvernance de sa filière 2 Roues, Nadine Annelot a été réélue Présidente de la filière 2 Roues pour la mandature 2026-2030, avec pour ambition de poursuivre et d'amplifier la structuration et la valorisation des métiers du vélo, de la moto et des nouvelles mobilités.

Un bureau représentatif de l'ensemble de l'écosystème 2 Roues

Autour de Nadine Annelot, la filière 2 Roues s'appuie sur un bureau renouvelé, reflétant la diversité et la complémentarité des métiers :

- Présidente de la filière 2 Roues : Nadine Annelot
- Président de la Commission 2 Roues Motorisés (2RM) : Bertrand Macé
- Président de la Commission Cycles : Xavier Domenach
- Trésorier : Mathieu Lamotte

Cette gouvernance collégiale vise à renforcer la cohérence des travaux entre les différentes commissions et à porter une parole unifiée auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels.

Un bilan 2022-2026 structurant pour les filières vélo et moto

La mandature 2022-2026 a marqué une étape clé dans la structuration des filières Cycles et Moto au sein de Mobilians.

Le secteur du cycle s'est démarqué par des initiatives structurantes renforçant sa gouvernance et son organisation économique, tout en intégrant le vélo aux nouvelles mobilités. La création d'un bureau dédié et la nomination d'un chargé de métier ont favorisé une représentation adaptée du secteur. La filière a participé à des groupes de travail sur le stockage des batteries et l'indice de réparabilité des VAE, toujours dans une optique de favoriser la sécurité et l'entretien des vélos et de valoriser les métiers du cycle. À cela s'ajoute l'implication de la filière dans l'EDEC Cycles, un dispositif essentiel pour accompagner la montée en compétences et la transformation des métiers du secteur.

Par ailleurs, les concours tels que Maillon Fort et Europacup jouent désormais un rôle majeur en mettant en lumière le savoir-faire des professionnels, en renforçant l'attractivité des carrières et en stimulant l'innovation. L'ensemble de ces initiatives s'inscrit dans une dynamique visant à soutenir le développement économique, social et technologique du secteur cycle, faute d'une réelle filière économique du vélo en France.

Côté moto, la mandature a été marquée par des initiatives majeures visant à structurer et renforcer le secteur. La création d'un bureau moto et l'arrivée d'un chargé de métier dédié ont permis d'instaurer une gouvernance spécifique, assurant une représentation adaptée des acteurs de la filière et une implication accrue, notamment au sein du Conseil national de la Sécurité routière.

Outre l'engagement institutionnel, la filière moto s'est impliquée dans plusieurs groupes de travail structurants, comme le contrôle technique des deux roues et le label des pièces de réemploi. Ces actions ont contribué à l'amélioration des standards de qualité et de sécurité, tout en valorisant les métiers et les pratiques durables du secteur.

Le lancement du baromètre ainsi que d'une étude conjoncturelle moto ont permis de disposer d'indicateurs fiables pour suivre les évolutions du marché, facilitant l'adaptation des professionnels aux mutations économiques et technologiques. Enfin, le renforcement des partenariats, notamment avec le salon du 2 Roues de Lyon, a contribué à la visibilité et à la dynamique collective de la filière, en créant des opportunités de rencontres et d'échanges pour l'ensemble des acteurs du secteur.

Une feuille de route ambitieuse pour la mandature 2026-2030

Pour les quatre prochaines années, Nadine Annelot entend poursuivre une dynamique collective autour de **cinq priorités majeures** :

-La défense et la promotion des deux secteurs d'activité, en renforçant les travaux des commissions afin que la voix des métiers soit pleinement entendue, tant au niveau national qu'europpéen.

-Le renforcement de la formation et de l'attractivité des métiers, enjeu clé pour accompagner les transformations du marché et répondre aux besoins en compétences.

-La valorisation des professions, notamment à travers des événements structurants comme le salon du 2 Roues de Lyon, devenu un rendez-vous incontournable de l'écosystème.

-Le développement de relations constructives avec les constructeurs et importateurs, dans un contexte de mutations rapides des usages, des technologies et des modèles économiques.

-Le déploiement d'une offre de services renforcée pour les adhérents, incluant un accompagnement juridique complet (CGV, CGR) et des outils performants, avec un objectif clair : fidéliser les adhérents et en attirer de nouveaux.

Une présidence placée sous le signe du dialogue et de l'engagement collectif

Dans le cadre de cette nouvelle mandature, Nadine Annelot souhaite inscrire son action dans la continuité des travaux engagés, tout en renforçant la transversalité entre les commissions et la visibilité institutionnelle de la filière 2 Roues.

« La filière 2 Roues est au cœur des transformations de la mobilité. Notre responsabilité collective est de structurer, défendre et promouvoir nos métiers, tout en accompagnant les professionnels face aux évolutions économiques, réglementaires et sociétales. » a déclaré Nadine Annelot, Présidente de la filière 2 Roues de Mobilians.



À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 145 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.